

id_request	458864
DT_CREATE	03/10/2005
Do you consent to the publication of your personal data/data relating to your organisation with the publication of your replies to the consultation?	Yes
Name	François Héran
E-mail address	heran@ined.fr
Are you replying as an individual or an organisation?	Organisation
On behalf of which of the following are you replying?	Academic institution/think tank
Please specify the name of your organisation or institution	Institut national d'études démographiques
Country where your organisation is based	FR - France
Do you take the view that the discussion of demographic trends and managing their impact should take place at European level? If so, what should be the objectives, and which policy areas are concerned?	<p>1. Le niveau européen est pertinent, ce qui ne veut pas dire qu'il faille négliger la forte hétérogénéité des pays européens en matière démographique, y compris quand il s'agit de pays limitrophes (France/Allemagne, pour ne citer qu'un exemple). Cette hétérogénéité peut être riche d'enseignements, aussi bien pour le scientifique qui exploite les différences observées pour comprendre les mécanismes, que pour les décideurs. (points de comparaison) 2. Trois domaines s'imposent naturellement : les mutations de la famille et la fécondité ; la longévité et le vieillissement ; les migrations internationales et l'intégration des étrangers et de leurs descendants.</p>
Over many years, the Union has been making considerable efforts to achieve equality between men and women and has coordinated national social protection policies. How can a better work/life balance help to tackle the problems associated with demographic ageing? How can a more balanced distribution of household and family tasks between men and women be encouraged? Should the award of certain benefits or advantages (leave, etc.) be linked to an equal distribution of tasks between the sexes? How best to ensure an adequate income for both parents on parental leave? How can the availability of child care structures (crèches, nursery schools, etc.) and elderly care structures be improved by the public and private sectors? Can a reduced rate of VAT contribute to the development of care services? How can parents, in particular young parents, be encouraged to enter the labour market, have the career that they want and the number of children they want?	<p>1. Le lien entre faible natalité et vieillissement démographique doit être clarifié. Pour les décennies à venir, c'est surtout l'allongement de vie qui explique le vieillissement, y compris dans les pays de très basse fécondité. Il faut distinguer le vieillissement évitable, dû à une fécondité sous le seuil de remplacement, et le vieillissement inévitable, qui est un phénomène espéré, lié aux progrès de l'espérance de vie. Le vieillissement inévitable inclut aussi les conséquences tardives des fortes variations passées de la fécondité, c'est-à-dire le fait que le baby-boom, facteur de rajeunissement au départ, devienne soixante ans plus tard un facteur de vieillissement. Il faut agir contre le vieillissement évitable par une politique favorisant les projets de fécondité des couples, tout en sachant que cela ne suffira pas à empêcher le vieillissement inévitable, bien plus important. Les actions pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée ne doivent pas uniquement se justifier par un objectif de fécondité mais viser une meilleure intégration professionnelle des femmes et une meilleure prise en charge du coût de l'enfant. 2. Les enquêtes Emplois du temps montrent que la répartition déséquilibrée des tâches entre hommes et femmes ne bouge que lentement, surtout pour les tâches quotidiennes lourdes. Outre les campagnes de sensibilisation, le volontarisme légal s'impose, par exemple en retirant au couple la part du congé parental que l'homme renonce à prendre. 3. Il est justifié de lier l'octroi de certains avantages sous condition d'un partage égal entre les sexes. 4. Étant souvent à la charge des collectivités locales, l'offre de garde devient sensible à la demande parentale. Cette demande devrait s'exprimer de plein droit au sein des institutions municipales. Les grandes entreprises pourraient être incitées à développer l'accueil sur place des jeunes enfants, faute de quoi elles seraient mises à contribution pour financer les lieux de garde</p>

	<p>environnants. 5. Notre institut n'a pas les compétences requises pour apprécier les avantages et les inconvénients d'un taux de réduit de TVA sur les services de garde et les soins aux personnes âgées. 6. Les études faites à ce jour identifient des obstacles majeurs dans les pays à très faible fécondité. On peut citer les difficultés d'accès à un logement autonome (faute d'un secteur locatif suffisant), qui prolongent la cohabitation avec les parents et retardent le processus de formation de la famille au détriment de la fécondité. Plus largement, les politiques qui ne favorisent pas l'émancipation des jeunes et réservent l'essentiel des dépenses de protection sociale aux générations âgées ont un effet négatif sur la fécondité. Il est prouvé également que le chômage et la précarité réduisent la fécondité. Outre les incitations financières de la politique familiale, les leviers d'une natalité plus active sont la mise à disposition libre de certains biens publics, comme l'école offerte à tous dès l'âge de trois ans, ou l'existence d'un urbanisme adapté aux enfants. Enfin, un obstacle majeur aux projets de fécondité est la rigidité des structures familiales : croire qu'il faut être marié(e) pour avoir des enfants et qu'il faut rester durablement à la maison pour les élever sont les deux piliers d'une vision familialiste qui reste très ancrée dans les pays de basse fécondité. Une politique familialiste est, paradoxalement, anti-nataliste.</p>
<p>The Thessaloniki European Council in June 2003 declared that an EU integration policy for immigrants should help to meet the new demographic and economic challenges currently facing the EU. This is the debate initiated by the Green Paper adopted last January.</p> <p>To what extent can immigration mitigate certain negative effects of demographic ageing? What policies should be developed for better integrating these migrants, in particular young people? How could Community instruments, in particular the legislative framework to combat discrimination, the structural funds and the Employment Strategy, contribute?</p>	<p>1. Les effets compensateurs de l'immigration sur le vieillissement ne peuvent être que provisoires. Ils se limitent surtout à la première phase du cycle migratoire, quand les migrants sont encore en majorité des hommes jeunes et actifs, en début de vie féconde. L'effet de l'immigration consiste alors à corriger rétrospectivement la fécondité du pays d'accueil d'il y a 25-35 ans. Mais les migrants vieillissent à leur tour, ouvrent des droits à la retraite et il faudrait imaginer un flux constant de migrants jeunes pour compenser le vieillissement de leurs aînés. C'est pourquoi l'immigration ne saurait être une solution durable au vieillissement des populations. Il faut rappeler par ailleurs que le vieillissement est lié d'abord à l'allongement de la vie et qu'il est vain de chercher un levier démographique qui pourrait abolir le vieillissement (comme l'ONU l'a très bien démontré par l'absurde dans son rapport de 2001 sur les migrations de remplacement, à travers le dernier des cinq scénarios envisagés). 2. Les politiques d'intégration doivent jouer simultanément sur plusieurs volets : éviter la concentration géographique exagérée (politique du logement des familles immigrées insuffisamment répartie entre les municipalités), renoncer aux politiques de scolarisation séparée financée par les pays d'origine, lutter vigoureusement contre les discriminations à l'embauche, offrir aux immigrés et à leurs enfants des programmes de formation adaptés. 3. La pression européenne joue d'ores et déjà un rôle essentiel pour introduire de réelles politiques anti-discriminatoires. L'effort doit être poursuivi pour que ces politiques puissent s'appuyer sur des données statistiques utilisables. Ces données doivent avoir un double volet : d'une part, une description de référence de la population dans chaque aire (bassin d'emploi de préférence) incluant les origines nationales des migrants, donnée que l'on peut tirer du recensement ou des registres de population ; et, d'autre part, la possibilité de pouvoir décrire les origines du personnel dans chaque entreprise ou administration. Une première question à débattre est celle de savoir si ce descriptif doit être fourni</p>

	<p>en permanence par les employeurs (selon le modèle britannique) ou s'il doit être établi uniquement au cas par cas, sur demande spéciale de la justice (enquêtes ponctuelles). Une seconde question, déjà très débattue, touche à la nature des renseignements collectés : faut-il identifier la qualité d'immigré ou de descendant d'immigré à partir des pays de naissance des individus et de leurs parents (solution néerlandaise ou française) ou à partir d'une auto-déclaration directe de la « race » (solution britannique) ? Pour l'instant, la variété des traditions nationales est telle qu'il est plus sage de laisser à chaque pays le choix de la solution qui lui convient.</p>
<p>European objectives have been laid down for the prevention of long-term youth unemployment, combating early school leaving and raising the level of initial training. The structural funds help to attain them at grass roots level. How can initial training and adult training schemes be improved? What can non-formal education and voluntary activities contribute? How can the structural funds and the instruments for achieving better access to the knowledge society contribute? How can the bridges between school and working life and the quality of young people's employment be improved? What role should social dialogue play? What can dialogue with civil society, in particular youth organisations, contribute</p>	<p>Notre institut n'a pas d'expertise sur ce thème. Disons simplement que, pour s'intégrer sur le marché de l'emploi, le diplôme est à la fois "de plus en plus nécessaire et de moins en moins suffisant". Des formations complémentaires sont donc indispensables.</p>
<p>How can Community policies contribute more to combating child poverty and poverty among single-parent families and to reducing the risk of poverty and exclusion among young people? What forms of solidarity can be fostered between young people and elderly people?</p>	<p>1. En France, les allègements fiscaux permettent aux familles monoparentales de soustraire une demi-part supplémentaire dès le premier enfant. Ce système est unique en Europe mais peut avoir des équivalents adaptés aux législations nationales. Plus généralement, la politique familiale peut bénéficier à tous, tout en ayant des effets redistributifs en faveur des familles pauvres, si les allocations sont distribuées sous condition de ressources (means-tested). 2. Il faut distinguer les solidarités entre générations au sein des familles et celles qui peuvent s'organiser en dehors des familles, par exemple à travers les associations ou la vie locale. L'expérience montre que lorsque l'État mise exclusivement sur les solidarités familiales (transferts monétaires, héritages, gardes d'enfants, apprentissage précoce des relations sociales, soutien aux personnes âgées, etc.) ou même les solidarités de voisinage, les inégalités se creusent entre les familles, en raison de la grande inégalité des ressources. D'où la nécessité de mécanismes correcteurs mis en place par les collectivités publiques, consistant à encourager les transferts entre générations dans une visée plus redistributive. Par ailleurs, les générations de jeunes retraités pourraient être mieux mobilisées mieux qu'à l'heure actuelle, dans l'idée de transférer leurs expériences et de les partager avec les plus</p>

	<p>jeunes (par exemple, actions de tutorat, enseignement complémentaire). Réciproquement, les jeunes pourraient initier davantage les aînés aux innovations technologiques.</p>
<p>In order to foster the transition to a knowledge society, EU policies promote the modernisation of work organisation, the definition of lifelong learning strategies, the quality of the working environment and “active ageing”, in particular raising the average retirement age. Demographic changes reinforce the importance of these policies, whilst raising new questions: How can the organisation of work be modernised, to take into account the specific needs of each age group? How can young couples' integration in working life be facilitated and how can we help them to find a balance between flexibility and security to bring up their children, to train and update their skills to meet the demands of the labour market? How can we enable older people to work more?</p>	<p>1. Il faudrait consulter les sociologues du travail, mais également des ergonomes (on pense notamment, dans le cas de la France, aux travaux du CREAPT, le Centre de recherche sur les âges et les populations au travail, dirigé par Serge Volkoff). Bien souvent, des solutions techniques de réaménagement des lieux de travail peuvent améliorer sensiblement la situation des « travailleurs vieillissants ». Mais cette approche doit être complétée par d'autres actions : tutorats, amalgame des tranches d'âge au sein des équipes, passage progressif à la retraite, valorisation des expériences pour les anciens, valorisation des nouveaux savoirs pour les jeunes. 2. Question complexe. Notre institut est en train de l'aborder avec l'Insee (l'office statistique français) en réalisant une enquête « Familles et employeurs » qui interroge simultanément – c'est une grande première – les employés et leurs employeurs, aussi bien dans les entreprises que dans les administrations. L'enquête décrit les dispositifs mis en œuvre par les employeurs en matière de congés, temps partiel, garde d'enfants, pré-retraite, etc. et cherche à mesurer leurs effets sur les comportements des employés. Réciproquement, l'enquête montre de quelle façon les demandes des employés sont prises en compte par les employeurs. Les résultats seront disponibles en 2006.</p>
<p>How can work organisation best be adapted to a new distribution between the generations, with fewer young people and more older workers? How can the various stakeholders in the Union contribute, in particular by way of social dialogue and civil society?</p>	<p>3. Outre les solutions consistant à réaménager les postes de travail, il convient de rappeler aux employeurs qu'en dehors des activités musculaires, la productivité ne décroît pas régulièrement avec l'âge mais baisse très tardivement, généralement après l'âge actuel de la retraite, en raison des compétences accumulées. Il importe que les travailleurs âgés puissent valoriser cette expérience en la transmettant. 4. Pour sa part, l'Ined diffusera aussi largement que possible les résultats de ses enquêtes, de façon à ce que tous les acteurs intéressés en Europe puissent s'en emparer pour alimenter le débat public.</p>

<p>The European coordination of retirement scheme reforms is promoting more flexible bridges between work and retirement. Should there be a statutory retirement age, or should flexible, gradual retirement be permitted? How can elderly people participate in economic and social life, e.g. through a combination of wages and pensions, new forms of employment (part-time, temporary) or other forms of financial incentive? How can activities employing elderly people in the voluntary sector and the social economy be developed? What should be the response to pensioner mobility between Member States, in particular with regard to social protection and health care? How should we be investing in health promotion and prevention so that the people of Europe continue to benefit from longer healthy life expectancy?</p>	<p>1. La retraite flexible et progressive s'impose, mais doit se faire sur la base du volontariat. 2. Il faut favoriser le roulement des générations et ne pas donner aux jeunes en proie à de graves difficultés d'insertion sur le marché du travail le sentiment que les seniors s'accrochent à leurs postes. L'implication des seniors après la retraite doit davantage relever du bénévolat, qui n'exclut pas des formes d'indemnisation. La difficulté est double : les seniors ont une attitude ambiguë vis-à-vis de la durée de la vie active, souhaitant à la fois rester utiles et pouvoir profiter d'un nombre accru d'années de retraite en bonne santé, tandis que les entreprises préfèrent généralement gérer des carrières courtes, dans l'idée que les jeunes ont un coût salarial moindre et une formation plus adaptée à l'évolution des techniques. Les actions qui s'imposent pour faire évoluer ces représentations collectives doivent s'adresser aussi bien aux entrepreneurs qu'aux salariés. 3. En sensibilisant les actifs à l'importance de la vie associative à partir de la cinquantaine et en facilitant les adhésions dès avant le départ en retraite (en particulier grâce à l'assouplissement des horaires). 4. Les migrations de retraite sont devenues un phénomène important (en particulier de l'Europe du nord vers l'Europe du sud), avec un commencement de retour aux pays d'origine quand surgissent les problèmes de dépendance au « quatrième âge ». On ne peut accompagner ces mobilités qu'en progressant vers l'harmonisation de la prise en charge des soins de longue durée et des revenus minimaux non contributifs. 5. Deux facteurs doivent se conjuguer pour assurer la progression de l'espérance de vie en santé : d'une part, des comportements individuels de prévention, informés et soutenus par des campagnes d'éducation en matière de santé (comprenant aussi les actions fiscales et réglementaires), et, de l'autre, un système de santé capable de corriger sérieusement les inégalités d'accès, en particulier les inégalités sociales. Il existe encore d'importantes marges de progression sur ces deux versants. Les progrès en matière de prévention et d'hygiène de vie devraient contribuer à réduire les coûts du système de santé et à accroître son efficacité.</p>
<p>The coordination of national social protection policies is due to be extended to long-term care for the elderly in 2006. How can this help to manage demographic change? The coordination of national social protection policies is due to be extended to long-term care for the elderly in 2006. How can this help to manage demographic change? In particular, should a distinction be drawn between retirement pensions and dependency allowances? How do we train the human resources needed and provide them with good quality jobs in a sector which is often characterised by low salaries and low qualifications? How do we arrive at a balanced distribution of care for the very old between families, social services and institutions? What can be done to help families? What can be done to support local care networks? And what can be done to reduce inequality between men and women when they reach retirement age? How can new technologies support older people?</p>	<p>1. On sait que l'espérance de vie en bonne santé progresse plus vite que l'espérance de vie générale, mais le fait que nous ayons chacun une probabilité accrue de vivre vieux en bonne santé par rapport à nos aînés n'empêche pas que le nombre absolu de personnes en situation de dépendance continuera d'augmenter et de peser sur la collectivité. Cela justifie de traiter ce problème par une contribution spécifique, identifiée par tous. Mieux vaut distinguer clairement entre pensions de retraite et allocations d'autonomie. Les philosophies sont différentes : la retraite concerne une population majoritairement autonome, tandis que la perte d'autonomie peut toucher des non-retraités. L'allocation d'autonomie doit être liée à la gravité du handicap, indépendamment de l'âge et de la carrière passée. 2. L'amélioration de la formation du personnel assurant les soins aux personnes dépendantes est une nécessité. Le métier est particulièrement exigeant à domicile, car le personnel doit affronter seul les difficultés. On ne pourra remédier à la pénurie actuelle de l'offre sans une réelle revalorisation de ces métiers. Cela suppose que la société accepte de relever fortement le coût horaire des prestations. 3. La répartition de la charge du « grand âge » entre les familles et les institutions dépend du degré de sévérité du handicap. Les soins médicaux et infirmiers administrés à domicile doivent rester une affaire de professionnels. Les familles, pour leur part, peuvent assurer les activités quotidiennes (courses, repas, ménage), mais ne suffisent plus à la tâche en cas de dépendance lourde. Maintenir à domicile une personne très dépendante représente pour elles une charge au coût démesuré, qu'il vaut mieux socialiser en la</p>

	<p>confiant à des institutions spécialisées. 4. Solutions possibles pour aider les familles : accueillir temporairement les personnes dépendants pour ménager aux aidants des périodes de répit. Leur offrir un soutien psychologique et des formations adaptées. Favoriser la conciliation entre vie professionnelle et aide. Accorder aux salariés des congés spécifiques et des horaires plus souples. Veiller à ce que les aidants familiaux ne soient pas uniquement les femmes au sein des fratries, obligées d'assumer les charges au point de devoir quitter leur emploi. 5. Les inégalités de retraite entre hommes et femmes reflètent les inégalités qui se sont creusées au long de la vie professionnelle. Un premier volet d'action doit viser à les réduire aux différentes étapes : recrutement, accès aux formations, reconnaissance des qualifications (y compris dans les branches d'activité à salariat majoritairement féminin), salaires, promotions. Un deuxième volet doit organiser la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale de façon à préserver la continuité des carrières féminines et à limiter la part du temps partiel contraint. Tant que les retraites perçues par les femmes resteront marquées par des carrières incomplètes, par l'importance du temps partiel contraint et par des salaires plus faibles dans les secteurs féminisés, il restera nécessaire de maintenir les pensions de réversion. 6. Pour soutenir les personnes âgées, les nouvelles techniques sont prometteuses : télésurveillance, domotique, contrôle à distance de la santé, surveillance des déplacements par système GPS (très précieux en cas de perte du sens de l'orientation). Il faut également assurer une meilleure coordination des divers intervenants au domicile.</p>
<p>Should the European Union be promoting exchanges and regular (e.g. annual) analysis of demographic change and its impact on societies and all the policies concerned? Should the Union's financial instruments – particularly the structural funds – take better account of these changes? If so, how? How could European coordination of employment and social protection policies better take on board demographic change? How can European social dialogue contribute to the better management of demographic change? What role can civil society and civil dialogue with young people play? How can demographic change be made an integral part of all the Union's internal and external policies?</p>	<p>1. L'analyse régulière des changements démographiques devrait occuper une place grandissante dans le système d'information européen, qui reste actuellement insuffisant. 2. La question des fonds structurels se situe hors des compétences de notre institut. 3. Les systèmes statistiques nationaux, mais aussi européens, souffrent d'une division du travail trop rigide entre les départements qui décrivent l'évolution des conditions socio-économiques des ménages et ceux qui s'occupent de la conjoncture démographique. Rares sont les enquêtes démographiques qui contiennent des informations sur les revenus, par exemple, ou sur les transferts monétaires entre générations. Les enquêtes longitudinales que l'Europe vient de lancer (comme l'enquête Share) ont des échantillons nationaux beaucoup trop limités en nombre pour permettre des analyses croisées entre facteurs économiques et facteurs démographiques. Les politiques européennes gagneront à s'appuyer sur une information démo-économique plus intégrée, permettant un réel suivi des évolutions. 4. Pour leur part, les organismes de recherche et de statistique pourraient favoriser un tel dialogue en consacrant une part significative de leur budget à l'information du grand public, des associations, des syndicats et organismes professionnels et, bien sûr, des médias. Cette information doit souligner aussi bien les contraintes inexorables (comme le vieillissement de la population) que les marges de manœuvre ouvrant des espaces d'action (part du vieillissement « évitable » due aux faibles natalités, politique familiale, assouplissement des structures familiales, par exemple). Cela pourrait passer en particulier par l'accès à des pages Internet d'information plus conviviales et plus interactives, permettant à chacun d'effectuer des simulations individuelles ou collectives aisées à comprendre. 5. Le démographe, ici, doit rester modeste et ne pas imaginer que la solution des problèmes socio-économiques peut se déduire mécaniquement des changements démographiques. Le report de l'âge à la retraite est, certes, une solution logique mais</p>

	<p>c'est seulement l'un des leviers disponibles, avec le taux de remplacement, le montant des cotisations ou l'assiette des cotisations, et le débat social et politique sur l'usage de ces divers leviers dépasse les questions proprement démographiques. Il est essentiel de prendre en compte les nombreuses interactions qui lient les changements démographiques et les changements économiques et sociaux. L'usage régulier des projections démographiques permet de baliser l'espace des possibles pour les prochaines décennies et au besoin, de mieux représenter un destin que l'on souhaite conjurer. Un instrument de progrès prometteur est le développement des analyses comparatives à l'échelle européenne, mais aussi entre continents, pour identifier les expériences utiles et les contre-exemples éclairants.</p>
How did you perceive this questionnaire?	Expectations met